

le quatrième (Thérèse-Fortunée, 18 janvier—22 octobre), le sort continua à s'acharner contre eux : le 26. 2. 1807 ils perdirent la petite Pétronille.

Depuis cette date fatidique, le ménage resta désespérément seul : lui, le négociant aisé, gâté par les honneurs ; elle, une femme jeune encore, ayant perdu tout ce qui donne un but à la vie.

Dès mon enfance je fus familiarisé avec cette tragédie familiale, par les miniatures et les boucles de cheveux fixés dans un cadre vieil or, sur un fond de moire bleue, fanée par les ans. Au dos du cadre (qui appartenait à mes grands parents) se trouve l'inscription : « Les cheveux blonds sont du premier-né, les bruns sont des trois autres enfants. Ici finit le nom respectable des Scheffer. Amen. »

Dans les « Logements Militaires » des années 1794/95 l'ancien « Seylershaus » porte le No 155 et la mention suivante : « François Scheffer, deux chambres pour un officier marié. En temps de paix aussi un officier. Sept chambres au bâtiment principal, deux chambres dans l'arrière-bâtiment ». On voit que la situation s'était améliorée depuis le siècle passé. En ce temps Jean-Pierre Baclesse occupait la maison Michel, en 1824 c'était le tanneur Charles Mullcnbach et vers 1844 les héritiers d'Antoine Kleber. Le cadastre de 1824 nous apprend que l'actuelle maison « Singer » appartient aux Scheffer, ainsi que l'actuelle maison No 57 (chemiserie Gehlen), mais cette dernière seulement en 1844 à la veuve Scheffer. (42)

Le préfet Lacoste donc ayant confisqué définitivement l'hôtel de ville le 28 pluviôse An XII (18 février 1803), la municipalité se réfugia dans quelques salles du Collège, où elle demeura jusqu'en 1821. Installée au Collège, la municipalité organisa entre autres la réception de Napoléon, le 9 octobre 1804, à la suite de laquelle l'empereur passa la nuit dans un appartement de la nouvelle préfecture.

L'année 1803 fut pour Scheffer riche en événements divers. Le 6 prairial An XII (26 mai) il fut nommé juge au tribunal de commerce, où il siégea jusqu'au 3 avril 1817. Le 12 brumaire An XII (4 novembre) il devint membre du Collège électoral du département.

De 1797 à 1803 la forteresse comptait bon an mal an 3 000 hommes comme garnison, répartis dans les trois régiments ou « demi-brigades » suivantes : la 41^{me}, la 59^{me} et la 98^{me}. Ces formations possédaient des loges maçonniques propres, qui s'intitulèrent « La Concorde » pour la 41^{me} demi-brigade, « La Fraternité » pour la 59^{me} demi-brigade et « La Parfaite Union » pour la 98^{me} demi-brigade. Napoléon reprit pour son armée la désignation de « régiment », et entre 1803 et 1814 nous eûmes entre nos murs les 59^{me} et 69^{me} régiments d'infanterie de ligne.

Vers 1802/3 les membres de l'ancienne loge civile de Luxembourg, « La Parfaite Union » fondée vers 1770, se joignirent aux ffr. de la « Concorde » pour procéder le 28 J. du 3 M. 5803 au relèvement des colonnes du temple de l'ancienne loge. En signe de reconnaissance envers « La Concorde » à laquelle était dû le rétablissement régulier de la maçonnerie à Luxembourg, la reconstitution fut placée sous les auspices de cette loge et on choisit comme titre du nouvel atelier « Les